

DIPLOME DE CAPITAINE 500

Date et Lieu : De septembre à février à Nantes
Date de dépôt des dossiers : mi-mai

Plan de formation :

❖ Conditions d'admission à l'entrée de formation :

- Etre titulaire du brevet du Capitaine 200 (équivalence possible avec certains titres maritimes en concertation avec la DIRM).
- Avoir 18 ans à l'entrée en formation.
- Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des Gens de la Mer.
- Justifier de 12 mois de navigation effective.

❖ Conditions d'obtention du diplôme

- Avoir suivi les cours de formation et passer avec succès les épreuves de CCF et de l'examen pour l'obtention du brevet,
- Etre titulaire des modules spécifiques : Certificat Général d'Opérateur, Médical II, Agent de Sureté du Navire, CAEERS, CQALI, CFBS,
- Les cours nécessaires au niveau Médical II, Certificat Général d'Opérateur SMDSM, Lutte avancée contre l'incendie, ASN/SSO, FPBN et CAEERS (ou R-CAEERS) sont dispensés durant la période de formation du Brevet de Capitaine 500.

Coût de la formation : Tarifs sur demande

Coût pris en charge par le **Conseil Régional des Pays de la Loire et le Fonds Social Européen**, pour les demandeurs d'emploi.

Rémunération des stagiaires :

- Les candidats bénéficiant d'allocation POLE EMPLOI peuvent obtenir une allocation de retour à l'emploi par la formation. Veuillez consulter votre conseiller « Pôle Emploi » **AVANT** l'entrée en stage.
- Les candidats n'ayant pas de droit aux allocations chômage, peuvent bénéficier d'une rémunération Région.
- Les candidats non demandeurs d'emploi devront apporter la preuve de la prise en charge du coût de la formation soit par leur entreprise, soit par un Transition Pro.

Référence réglementaire : code STCW, tableau A-II/3

Prérogatives du brevet :

Fonctions de Capitaine sur navires inférieurs à 500 UMS qui naviguent à moins de 200 milles des côtes.

Moyens pédagogiques mis en œuvre : « [Descriptif des sites de formation](#) »

Objectifs de la formation

Connaître les techniques de navigation pour s'éloigner jusqu'à 200 milles des côtes ;
Connaître les questions relatives à l'exploitation commerciale du navire et à sa stabilité pour charger le navire correctement et lui assurer un bon état de navigabilité ;
Être capable d'assurer la sécurité du navire et des passagers en toute circonstance ;
Posséder une bonne maîtrise de la langue anglaise courante et technique ;
Savoir rédiger un rapport de mer ;
Connaître les bases du droit et de l'économie maritimes afin de pouvoir représenter l'armateur auprès des interlocuteurs portuaires.

Contenu de la formation :

INTITULÉ	Durée
1- Module P1-2	139.5 H
Navigation	40 h
Stage RADAR / APRA	30 h
Météorologie	11.5 h
Règles de barre, feux balisage, signaux	18 h
Tenue du quart	10 h
Anglais SMCP et technique	30 h
2- Module P2-2	136.5 H
Description et construction	15 h
Stabilité	61.5 h
Entretien et réparation	15 h
Sécurité	30 h
Arrimage et manutention	15 h
3- Module N-2	82 H
Gestion	40 h
Environnement professionnel	42 h
Stages de formations spécifiques	231 H
Certificat Général d'Opérateur SMDSM	70 h
Qualification avancée à la lutte contre l'incendie	32 h
CAEERS (ou recyclage)	8 h ou 30h
Formation Médicale - niveau II	50 h
Agent de sûreté du navire (ASN)	21 h
Recyclage CFBS	16 h
Formation pour le personnel servant à bord des navires à passagers	17.5 h
Total	572.5 H ou 594.5h

Durée de la formation : 572.5 heures ou 594.5heures

Epreuves d'examen : 5 heures